



Communauté de Communes du Pays Rhénan  
32 Rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim  
T. 03 88 06 74 30 contact@cc-paysrhenan.fr  
[www.cc-paysrhenan.fr](http://www.cc-paysrhenan.fr)

En vue de renforcer les effectifs de son pôle technique, la Communauté de Communes du Pays Rhénan recrute :

**Un polymancien /Ouvrier polyvalent des bâtiments (h/f)  
Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C)  
Temps complet**

**Poste à pourvoir dès que possible**

**Descriptif**

Sous l'autorité du directeur du pôle technique, l'agent sera chargé d'assurer les travaux de maintenance et d'entretien de premier niveau dans les différentes disciplines du bâtiment et des espaces publics intercommunaux (électricité, serrurerie, plomberie-sanitaire, ventilation, chauffage, tonte, débroussaillage, ..).

L'agent secondera également l'agent de maintenance de la piscine intercommunale, située à Drusenheim. Dans ce cadre, il/elle y assurera une présence 2 jours/mois, ainsi que durant ses congés annuels. De plus, l'agent assurera 1 astreinte mensuelle les WE (2 x 1h30 de présence).

**Missions principales du poste**

- Exécuter les travaux d'entretien, d'aménagement et de maintenance des bâtiments de la collectivité.
- Seconder l'agent de maintenance de la piscine.
- Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

**Activités et tâches principales du poste**

**Exécuter les travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments :**

- En électricité : identifier des pannes et les diagnostiquer, veiller à la bonne application des mesures de protection, intervenir sur des installations électriques (Remplacement, branchement, réalisation, vérification, lever les observations des rapports de contrôle,...).
- En plomberie-sanitaire et chauffage : réparer une fuite, remplacer un robinet, remplacer 1 évier/lavabo, entretenir les installations sanitaires (détartrer les mousseurs, nettoyer les filtres, ...).
- En ventilation : nettoyer les bouches de soufflage/reprise, entretenir un caisson de VMC.
- En serrurerie : maintenir en état de fonctionnement la serrurerie des bâtiments, monter des mobiliers, fixer des supports muraux.

- En plâtrerie et peinture : effectuer des raccords de plâtre, peindre des murs/plafonds.
- Espace vert : procéder à l'entretien des sites concernés (tonte autotractée, débroussaillage, petit élagage, ramasser/souffler les feuilles, ...).

**Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités :**

- Détecter les dysfonctionnements dans les bâtiments.
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif dans la limite de ses capacités techniques.
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels utilisés, selon les règles de sécurité

**Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés :**

- Assurer la maintenance régulière de l'outillage et détecter les dysfonctionnements du matériel.
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition.
- Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.
- Maintenir le véhicule de service en état de propreté et de fonctionnement.

**Activités et tâches secondaires du poste :**

**Seconder l'agent de maintenance de la piscine intercommunale :**

- Vérifier/assurer le bon fonctionnement des installations techniques (électricité, chauffage, plomberie, ventilation, traitement d'eau).
- Effectuer et consigner dans le registre les analyses d'eau de piscine.
- Participer à l'entretien annuel de la piscine (vidange, nettoyage, remise en service)

**Le profil recherché :**

**Formation et qualifications requises/ à acquérir :**

- CAP maintenance de bâtiments de collectivités ou titre professionnel (TP) agent d'entretien du bâtiment.
- Habilitation électrique obligatoire : B1, B2, BR, BC.
- Savoir nager (intervention à la piscine)
- Permis B indispensable

**Compétences techniques requises :**

- Maîtriser les techniques de base d'intervention des différents corps de métiers du bâtiment.
- Connaître les règles d'entretien des bâtiments.
- Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
- Connaître les consignes de sécurité.
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle et les règles d'ergonomie.
- Connaître les modalités et consignes d'utilisation des matériels et produits.
- Connaître les conditions de stockage et de transport des produits.
- Connaître les règles d'utilisation des machines.
- Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.

### **Compétences relationnelles :**

- Etre autonome et réactif, savoir travailler en équipe.
- Adaptable, méticuleux, disponible, avoir le sens du contact
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
- Doit savoir planifier ses activités, prévoir et maîtriser la diversité des équipements (matériels et matériaux) dont il a besoin.
- Relations fréquentes avec les agents des services de la collectivité.
- Contact quotidien avec le directeur du pôle technique qui donne les consignes, transmet les plannings hebdomadaires et traite les problèmes fonctionnels.
- Sens du service public.

### **Moyens mis à disposition :**

- Outillage et petit matériel d'entretien liés à sa ou ses spécialités (tondeuse, tronçonneuse, taille-haie, souffleuse, divers matériels électroportatifs)
- Matériaux et matières d'œuvre nécessaires aux interventions
- Equipements de protection individuelle adaptés : combinaison de travail, gants de protection, chaussures de sécurité, lunettes de sécurité
- Véhicule de service + remorque freinée
- Local technique (atelier)

### **Conditions et contraintes d'exercice :**

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Bonne condition physique, autonomie, polyvalence
- Interventions les week-ends et jours fériés en cas de besoin (uniquement pour la piscine). Rémunération selon règles en vigueur
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
- Travail seul, très rarement en équipe
- Manipulation de produits dangereux (carburant, produits chimiques en piscine)

### **Statut**

Agent titulaire (recrutement par voie de mutation), à défaut CDD de droit public de 1 an renouvelable une fois dans la limite de 2 ans (article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Traitement indiciaire + primes (RIFSEEP), participation employeur à la mutuelle santé et prévoyance  
Avantages sociaux : titres restaurant + CNAS

**Expérience confirmée souhaitée de 7-8 ans minimum**

### **Candidatures**

Les lettres de motivation et CV détaillés sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays rhénan :

Soit par courrier à l'adresse 32 rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim

Soit par mail [harmonie.candelier@cc-paysrhenan.fr](mailto:harmonie.candelier@cc-paysrhenan.fr).

**DELAI : vendredi 23/04/2021**